







|              |        |    |
|--------------|--------|----|
| 5.00 crédits | 22.5 h | Q2 |
|--------------|--------|----|



**Cette unité d'enseignement bisannuelle n'est pas dispensée en 2024-2025 !**

|   |  |
|---|--|
| Enseignants                                 | Hambye Philippe ;  |
| Langue d'enseignement                       | Français   |
| Lieu du cours                               | Louvain-la-Neuve   |
| Préalables                                  | /  |
| Thèmes abordés                              | <p>Différentes actions d'aménagement linguistique seront présentées aux étudiants (politiques favorisant le bilinguisme ou la féminisation linguistique, lutte contre les anglicismes, politiques scolaires relatives à la qualité de la langue, réglementation linguistique d'entreprises plurilingues, injonctions en matière d'usage de la langue dans les milieux professionnels monolingues, etc.).</p> <p>On choisira les cas analysés de manière à varier les milieux sociaux (services publics, entreprises, milieu scolaire, etc.) et les aspects des usages linguistiques concernés (droits linguistiques, qualité de la langue, réformes grammaticales et orthographiques, terminologie, attitudes linguistiques, etc.). Des espaces linguistiques divers seront examinés, avec une prédilection pour les situations faisant intervenir la langue française.</p>  |
| Acquis d'apprentissage                      | <p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les enjeux sociaux, économiques et politiques de l'aménagement linguistique en contexte monolingue ou plurilingue.</li> <li>• Porter un regard critique sur différentes actions politiques menées en matière de langues, en les rapportant aux principes normatifs et éthiques qui les sous-tendent.</li> <li>• Identifier des méthodes scientifiques utiles pour évaluer l'impact potentiel ou effectif de mesures d'aménagement linguistique.</li> <li>• Concevoir de telles mesures en fonction d'une situation empirique donnée.</li> </ul>  |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>L'évaluation du cours est basée sur un travail de recherche personnel des étudiants, qui sera l'objet d'un rapport écrit et d'une présentation orale. A l'occasion de cette présentation orale les étudiants sont également susceptibles de devoir répondre à des questions globales sur la matière du cours.</p> <p>Pour pouvoir soumettre leur travail final lors de la session de janvier ou lors de la session de septembre, les étudiantes et les étudiants doivent impérativement soumettre à l'enseignant, pour validation, une première ébauche de leur problématique, de leur question de recherche et de leur bibliographie, à une date définie par l'enseignant en début d'année et communiquée via le site du cours sur Moodle.</p> <p>Tout travail qui ne respecte pas les consignes communiquées sur Moodle pour ce qui concerne les échéances de remise du travail, son contenu, sa structure ou le respect des normes académiques pourra être jugé irrecevable et se voir attribuer une note d'échec.</p>   |
| Méthodes d'enseignement                     | <p>Le cours sera constitué d'exposés magistraux et de séances de débat sur des questions de politique linguistique. Une participation active des étudiants est exigée (chacun devant contribuer à la réflexion collective en réalisant une des « tâches » proposées par l'enseignant).</p>   |
| Contenu                                     | <p>Le cours débutera par une introduction générale présentant les principaux concepts propres aux recherches en politique linguistique (aménagement linguistique, statut vs corpus, etc.), les principales disciplines mobilisées par ce domaine de recherche, ainsi que ses enjeux scientifiques et sociétaux.</p> <p>Le cours proposera ensuite d'étudier différentes mesures concrètes de politique linguistique, afin d'en cerner les fondements éthiques et politiques, l'idéologie linguistique sous-jacente, les modalités d'application et les conséquences linguistiques, sociales et politiques. Le parcours suivi commence par examiner des politiques axées sur l'emploi des langues à l'échelle d'un État (ex. : Belgique, Québec, Etats-Unis, Grand-Duché de Luxembourg) ou d'une institution (ex. : enseignement des langues à l'école, emploi des langues sur le lieu de travail) et se termine par l'étude de politiques visant à modifier l'usage d'une langue par ses locuteurs (ex. : féminisation, réforme orthographique, lutte contre les anglicismes).</p> |
| Bibliographie                               | Voir document disponible sur le site Moodle.   |
| Autres infos                                | /  |

|                              |      |
|------------------------------|------|
| Faculté ou entité en charge: | ELAL |
|------------------------------|------|

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)                               |         |         |           |   |
|---|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme   | Sigle   | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère | FLE2M   | 5       |           |  |
| Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes   | LAFR2M1 | 5       |           |  |
| Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes  | LAFR2M  | 5       |           |  |
| Master [120] en linguistique  | LING2M  | 5       |           |  |
| Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale                   | ROM2M1  | 5       |           |  |
| Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale                  | ROM2M   | 5       |           |  |